



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 29 mars 2010***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/03/2010

**D - 20100116**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 29 mars Deux mil dix, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Suspension de séance à 17h08 et reprise à 17h33**

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, Mme Elizabeth TOUTON ( *sauf de 15h55 à 16h05*), M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES ( *présente jusqu'à 17h35*), Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Véronique FAYET, M. Josy REIFFERS, Mme Chantal BOURRAGUE, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER,

## Vote des taux d'imposition 2010. Décision.

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Compte tenu du niveau des taux d'imposition, et bien que ce niveau apparemment élevé soit très largement contrebalancé à Bordeaux par une politique d'abattement très favorable pour la taxe d'habitation, la Ville de Bordeaux s'est imposée, depuis 1995, une maîtrise de sa fiscalité.

Ainsi, depuis 2000, les taux d'imposition communaux au niveau national ont augmenté de 12% alors qu'à Bordeaux l'augmentation était contenue à 4,6%. Cette année encore, de nombreuses grandes villes cèdent à la facilité du levier fiscal.

Pour 2010, l'Etat a décidé une actualisation modérée des bases de +1,2 %, correspondant à l'inflation. Par ailleurs, la progression physique des bases prévisionnelles des trois taxes, c'est-à-dire l'augmentation de ressources provenant de nouveaux habitants ou de nouveaux locaux, est de : 0,85 % pour la taxe d'habitation, 1,60 % pour le foncier bâti. Au total, en cumulant l'actualisation liée à l'inflation, et l'augmentation physique liée à de nouveaux contribuables, l'évolution est la suivante :

	BASES D'IMPOSITION		Evolutions	
	2009	2010	nominale	physique
Taxe d'habitation	334 896 000	341 795 000	2,06%	0,85%
Taxe sur le foncier bâti	330 157 000	339 464 000	2,82%	1,60%
Taxe sur le foncier non bâti	416 100	425 900	2,36%	1,14%

Cette progression limitée nous permet comme j'en ai pris l'engagement lors du vote du budget, de vous proposer de voter des taux 2010 inchangés par rapport à ceux de 2009.

	2009	2010
<b>Taxe d'habitation</b>	22,98 %	<b>22,98 %</b>
<b>Taxe foncière sur les propriétés bâties</b>	28,10 %	<b>28,10 %</b>
<b>Taxe foncière sur les propriétés non bâties</b>	86,59 %	<b>86,59 %</b>

Ainsi, nos ressources fiscales et les compensations de l'Etat qui leur sont liées évolueront de la manière suivante :

	Montants Prévisionnels	
	2009	2 010
Produit fiscal strict	170 093 519	174 302 662
Compensations fiscales	6 982 019	7 271 091
<b>Produit fiscal large</b>	<b>177 077 547</b>	<b>181 575 763</b>

Je vous prie en conséquence de bien vouloir en délibérer.

## **ADOpte A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE  
VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE  
ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 mars 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Hugues MARTIN**  
Adjoint au Maire

